

Léognan, le 12 Janvier 2023

## **PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU MARDI 22 NOVEMBRE 2022**

Le mardi 22 novembre 2022 à 21 heures

Mesdames et Messieurs les co-propriétaires du lotissement du Petit Rambouillet à Léognan (33850) se sont réunis au Petit Salon des Halles de Gascogne à Léognan sur convocation qui leur avait été adressée.

Après vérification de la feuille de présence, il est constaté que les co-propriétaires présents ou représentés sont au nombre de 35 dont 18 présents, sept co-propriétaires ne se sont pas manifestés. Ce sont : Mmes, Messieurs BERNADOU, CHAVET, EYL, JOURDE, LAUTARD, METTON, SANCHEZ.

### **1 Préambule :**

Le Président souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence.

Une date est actée pour notre garden party annuelle : le 3 Juin 2023. Cette date sera donc proposée à la Mairie et Madame BINET veut bien en assurer la logistique courante.

Notre prochaine assemblée générale sera, par ailleurs, fixée au printemps, courant Mai 2023.

Enfin, Monsieur ICHÉ précise qu'après 24 ans à la tête de l'Association, il souhaite remettre son mandat à un candidat potentiel. Cette passation devrait être finalisée à la prochaine Assemblée générale.

### **2 Approbation des comptes de l'exercice 2021 – Quitus du bureau**

Des précisions sont apportées par Madame MAZUET, trésorière, et Madame ICHÉ, réviseur comptable, les comptes peuvent être consultés sur notre site Web toujours tenu par Monsieur BACHELET.

Après l'échec des discussions avec la Poste, il est envisagé de changer de banque pour obtenir des frais de gestion raisonnables.

En ce qui concerne les cotisations, Madame MAZUET souhaite que nous fassions l'effort d'en régler le montant au cours du 1<sup>er</sup> trimestre de l'année concernée, ce qui permettrait, pour l'Assemblée générale de mentionner que les co-propriétaires sont à jour de leur cotisation.

L'obligation du règlement de la cotisation annuelle est inscrite dans les statuts, nous serons donc contraints d'envisager, auprès des récalcitrants, l'envoi d'un courrier recommandé pour prendre date et préparer des actions plus contraignantes.

Par vote à main levée, les résolutions sont adoptées et le bureau reste donc inchangé.

Président : M.. Christian ICHÉ 12, Place Marie Curie Tél. 0556645949 0695914683

Trésorière : Mme Françoise MAZUET 3, Place du Prof. Rechou Tél. 0556647591

Secrétaire : Mme Jocelyne ICHÉ

### **3 – Informations sur le budget en cours :**

Il n'y a pas de modifications notoires par rapport à l'an passé.

En dehors des dépenses exceptionnelles, la cotisation actuelle équilibre les frais courants, l'assurance responsabilité civile et la maintenance du site Internet.

Pour l'année 2023, le montant de la cotisation est maintenu à 8 euros.

Les rappels ciblés seront maintenus (courriels)

#### **4 – Vie courante, environnement et sécurité**

Les points qui suivent ont donné lieu à des échanges très nourris et à des propositions de résolution qui ne peuvent voir le jour sans la coopération de la Mairie.

Les points suivants notés \* sont ceux dont la Mairie n'a pas donné suite après proposition ou est restée muette après, en avoir été saisie par courriel.

4-1 \* Collecte des eaux pluviales au nord de la Place Marie Curie : des concertations (réunions datant du printemps dernier) sont restées sans suite à ce jour. Des relances ont été adressées, sans succès, auprès des services techniques.

##### 4-2 Affaire « SCHOLTUS »

Riverains concernés : M.Mmes MAZUET, HADADI, DUTOUR, LE GATT, BAILLY, LEMAIRE qui sont mitoyens . Les héritiers indivis se refusent à entretenir leur propriété et les végétaux ainsi que des branches d'arbres empiètent sur les parcelles des propriétaires cités ci-dessus, il est également constaté la présence d'arbres morts dont la chute peut représenter un danger réel.

Des actions ont été menées pour rechercher une procédure amiable.

L'Association soutient les riverains concernés et appuiera une demande de mise en demeure de débroussaillage sur une largeur de 50 mètres au titre de la protection incendie et de la circulation des pompiers.

##### 4-3 Chemin du Coquillat/Haut Bergey : chaussée déformée par les racines des Pinus-pinea du Château Haut-Bergey

La majorité des résidents du Petit Rambouillet empruntent cette portion de voie tous les jours et doit jongler entre les « bosses »

Comme pour la place du marché municipal, nous attendons une réaction de la part du service « Urbanisme et voiries » il serait très dommageable que cette situation, si elle doit perdurer, provoque un accident.

Monsieur BERNARDIN se propose de rédiger une pétition, notre Association la signera au nom de tous.

##### 4-4 Radar pédagogique Chemin du Coquillat

Il est inopérant et doit être réparé.

##### 4-5 \* Panneau « Croisement » à l'angle Coquillat/Pasteur

Il est occulté par un arbre et un poteau « fibre » planté juste devant, la Mairie a été saisie mais ne réagit pas.

##### 4-6 Nouvelle demande : un panneau ralentisseur/croisement à l'intersection Coquillat/Prieur

4-7 Trottoirs de notre lotissement , il y a quelques années, la majorité des lotis s'était prononcée pour un aménagement de trottoirs et/ou de sorties de garage avec un enrobé drainant. La Mairie n'avait pas donné suite dans l'immédiat mais n'avait pas fermé la porte. Cette question est donc à reformuler.

L'ensemble des points de cette rubrique sera présenté en Mairie si Monsieur le Maire accepte de nous accorder un entretien.

#### **5 – Vie commune :**

Tenue du lotissement : il est clair que pour certains propriétaires, les rappels constants sont sans effet. Cela s'applique aux trottoirs, caniveaux, murettes et haies vives. En plus de l'entretien courant, il est de fréquents manquements à nos règles d'urbanisme !

Sans la volonté et le civisme des copropriétaires concernés il n'y a pas de solution.

Il revient à chacun d'entretenir régulièrement l'espace dans lequel il a décidé de s'établir pour lui et pour les autres.

Il est regrettable de constater que notre lotissement boisé et coquet à l'origine a beaucoup perdu de ses attraits Une négligence qui perdure serait très dommageable pour l'évaluation de nos biens respectifs.

## **6- Autres informations**

Site informatique :

Toujours supervisé et mis à jour par Monsieur BACHELET qui regrette qu'il soit si peu visité.

Vous pouvez y consulter le cahier des charges et nos règles d'urbanisme ainsi que les informations courante et l'enrichir de données personnelles.

Accès : Google ou <http://www.le-petit-rambouillet.fr>

Nouveau : Page Face Book : <https://www.facebook.com/Le-Petit-Rmbouillet-1351985538199878/>

Après des échanges nourris, les participants se sont retrouvés autour du pot du Président pour clore la soirée vers 22h40

Fait à Léognan,  
Le Président,

Christian ICHÉ